

## FICHE DE POSTE

### Professeur des écoles Classe de Toute Petite Section (TPS) dans un quartier prioritaire de la ville (QPV)

**Type d'emploi :** Poste à profil de professeur des écoles en charge d'une classe de Toute Petite Section, ouvert aux personnels enseignants 1er degré

Ce poste s'inscrit dans un territoire prioritaire de la ville (QPV) en pleine restructuration caractérisé par les besoins identifiés suivants : faible offre d'accueil petite enfance, fragilités sociales, pluralité linguistique, besoin de renforcer le lien école-familles et de sécuriser les parcours des enfants dès l'entrée à l'école.

Il a pour objectif de favoriser une première scolarisation sécurisante et adaptée aux très jeunes enfants, dans une dynamique collaborative entre l'équipe d'école, les familles et les partenaires.

**Lieu d'exercice :** École primaire Edith Piaf – Val-Vert – Le Puy-en-Velay

**Conditions de nomination :** L'affectation se fera à titre provisoire pour 3 années du 1<sup>er</sup> septembre 2026 au 31 août 2029. Pour votre information, une commission d'entretien recevra les candidats.

#### Description des missions :

Les missions de l'enseignant sont définies en concertation avec le directeur d'école sous l'autorité hiérarchique de l'Inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription.

Elles s'inscrivent dans le cadre du projet d'école, qui inclut le projet d'accueil des moins de trois ans.

L'enseignant recruté sera chargé de :

#### Accueillir l'enfant et sa famille

- Préparer une transition réussie entre la vie familiale ou le monde de la petite enfance et le cadre scolaire.
- Développer une relation de confiance, faciliter la compréhension des missions de l'école.
- Engager une communication régulière et renforcée.
- Formaliser, avec les familles, des modalités d'accueil progressives favorisant une fréquentation régulière.

#### Adapter l'environnement aux spécificités du jeune enfant

- Aménager un environnement adapté et évolutif qui favorise l'entrée progressive dans l'environnement scolaire en prenant en compte les besoins des enfants (sécurité, propreté, repos, mouvement, manipulation, ...).

#### Adapter les apprentissages aux spécificités et aux objectifs visés par une scolarisation précoce

- Observer et s'adapter au développement individuel de chaque enfant, pour permettre à chacun de progresser ; garantir l'ambition scolaire et l'exigence pour chacun.
- Organiser et mettre en œuvre des activités d'apprentissage adaptées aux besoins spécifiques de ces jeunes élèves permettant une alternance de jeux, d'activités d'exploration et de manipulation, de temps de repos, de temps moteurs, ...
- Développer le langage en fournissant des modèles langagiers et du vocabulaire proche du vécu des élèves. Accorder une place importante au « parler avec » afin de donner à chacun le statut de locuteur et d'interlocuteur à part entière.
- Développer la locomotion en offrant un espace d'évolution dans la classe et de l'activité physique correspondant aux besoins moteurs des jeunes enfants.
- Développer les interactions sociales.
- Développer la maîtrise des émotions et de l'autonomie.

#### Collaborer étroitement avec l'équipe d'école élargie

- Expliciter auprès de l'ATSEM le langage et les gestes professionnels attendus tout au long de la journée de l'enfant. Organiser son action auprès des élèves.
- Contribuer à la continuité des parcours entre la TPS et la petite section.
- Évaluer et analyser les modalités de fonctionnement de la classe, proposer et impulser des modifications pour le rendre plus efficient, en appui sur des observations régulières et des temps de concertation.
- En rendre compte à l'IEN. Travailler en collaboration avec l'équipe de circonscription.

Développer un partenariat avec la collectivité, les partenaires du quartier et de la petite enfance (PMI, centre social/maison de quartier, services sociaux et autres acteurs de la petite enfance)

- Adopter une démarche proactive dans et hors l'école pour valoriser la plus-value d'une scolarisation précoce, auprès des familles et des acteurs locaux.
- Engager des liens étroits et des projets fortement articulés au contexte local.
- S'acculturer avec les pratiques de la petite enfance.

L'enseignant s'engage à suivre des formations spécifiques, y compris à distance, qui pourraient lui être proposées.

**Compétences et qualités requises :**

- avoir une expérience ou un intérêt affirmé pour l'école maternelle ;
- avoir une connaissance des enjeux éducatifs liés aux territoires prioritaires ;
- posséder de solides connaissances dans le développement physiologique, cognitif, affectif, moteur et psychologique du jeune enfant ;
- disposer d'une bonne connaissance de l'école maternelle : enjeux et enseignement ;
- faire preuve de qualités relationnelles et de disponibilité ;
- savoir travailler en équipe pluricatégorielle et en partenariat ;
- faire preuve d'initiative, d'adaptation et d'analyse réflexive ;
- faire preuve de disponibilité sur des temps débordant le seul temps scolaire.

**Procédure de candidature :** candidature accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV à adresser par voie hiérarchique à monsieur l'Inspecteur d'Académie – Directeur Académique des Services de l'Education Nationale ([ia43@ac-clermont.fr](mailto:ia43@ac-clermont.fr)) et simultanément à la DPE ([dpe43@ac-clermont.fr](mailto:dpe43@ac-clermont.fr)) avant la date indiquée sur la fiche de candidature. Une commission d'entretien recevra les candidats afin d'éclairer le choix de l'IA –DASEN.